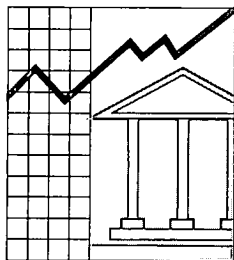


SERVICES FINANCIERS



L'industrie des services financiers — banques, compagnies d'assurance, courtiers en valeurs, sociétés de fiducie et de prêt, coopératives de crédit, caisses populaires et caisses d'épargne provinciales — a des actifs d'environ 1 billion \$ et emploie plus de 300 000 personnes. Elle est reconnue au plan international pour sa compétence et sa compétitivité.

On remarque une tendance internationale à la globalisation, à l'informatisation et à l'utilisation d'instruments financiers qui améliorent la commercialisation et la liquidité de la dette. Les initiatives récemment prises des deux côtés de la frontière pour modifier la structure institutionnelle de l'industrie financière découlent de cette tendance.

- Il n'est pas facile de tirer des statistiques sur les échanges de services financiers du solde des opérations courantes, sauf pour la catégorie de l'assurance où les primes acquittées en 1984 (dernière année pour laquelle des chiffres sont disponibles) ont représenté 451 millions \$ contre 621 millions \$ en indemnités versées. Les versements de commissions sur les titres canadiens émis à l'étranger ont représenté quelque 230 millions \$.

- Bien que les échanges de services bancaires soient importants, les statistiques pertinentes ne sont pas séparées des autres transactions bancaires et sont englobées avec les bénéfices tirés des filiales à l'étranger dans le compte courant général des revenus de placement.

- Les mouvements de capitaux entre le Canada et les États-Unis et le recours aux marchés financiers des deux pays se font pratiquement sans entrave. Mais une libéralisation du commerce des services financiers ne suppose pas l'élimination de tous

les règlements institutionnels. Le Canada et les États-Unis continueront à appliquer des règles nationales.

- Les discussions bilatérales en cours portent sur des questions comme le traitement national, les considérations de discipline financière qui pourraient entraver le commerce, la mobilité de la main-d'oeuvre temporaire, et l'application extraterritoriale des lois.

- Dans le domaine de l'assurance des personnes, les associations professionnelles du Canada et des États-Unis ont déjà accepté en principe une libéralisation des échanges. D'autres secteurs des services financiers ont un intérêt limité dans les transactions avec l'extérieur.



Affaires extérieures
Canada

External Affairs
Canada

Canada